

Symboles de la République : au plus près des citoyens

Le bureau de proximité de Bonneveine précurseur d'une initiative originale

Le bureau municipal de proximité de Bonneveine est le premier à accueillir les symboles de la République dans ses locaux : le buste de Marianne, la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen et les drapeaux européens, français et marseillais.

"Dans le cadre du plan 'Mieux vivre ensemble', nous voulons réconcilier les Marseillais et les inciter à se réapproprier le réflexe civique, en mettant en valeur la tolérance, le respect et la fraternité", explique Daniel Sperling, adjoint au maire UMP délégué aux bureaux municipaux de proximité. L'idée est donc de susciter des questions sur les valeurs de la République parmi les 800 000 Marseillais qui passent chaque année dans les 23 bureaux de proximité de la ville et effectuent plus de 450 000 actes administratifs.

Les citoyens pourront ainsi redécouvrir les emblèmes de l'identité, de l'histoire et de la mémoire collective françaises, à l'occasion de leurs démarches administratives.

En collaboration avec le Mémorial de La Marseillaise de la rue Thubaneau, à Belsunce, inauguré en mars dernier, la Ville fournira par ailleurs des livrets pédagogiques à l'attention des petits citoyens. Idéal pour s'occuper pendant les grandes vacances. Il est aussi prévu de présenter un film réalisé dans le cadre de la remise



Daniel Sperling, adjoint au maire UMP au "mieux vivre ensemble", Mireille De Bono, Patrick Thévenin, adjoints au maire du 4^e secteur et Béatrice Suzzoni, chef du bureau de Bonneveine. / PH. CAROLINE MAGNY

La Marianne, les droits de l'Homme... et les trois drapeaux.

des décrets de naturalisation, dans lequel on entendra l'hymne national, 4^e symbole de la République.

Tous les bureaux de proximité de Marseille devraient ainsi être "équipés" des symboles de

la République d'ici à cet été.

Une démarche d'une telle envergure est unique en France pour le moment, mais pourrait bien donner des idées à d'autres grandes métropoles. "Nous avons prévu de faire appel à l'État dès la semaine prochaine, pour qu'il soutienne cette action", confie Daniel Sperling. Une initiative très symbolique mais chargée de sens.

Les 23 bureaux municipaux de proximité sont répartis dans

les 16 arrondissements de Marseille et accueillent le public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 12 h 45 à 16 h 30 pour la plupart.

C.M.

Bureau municipal de proximité de Bonneveine – 81 avenue d'Haïfa, Marseille 8^e.

☎ 0 810 813 813 – du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

Tous les renseignements sont disponibles sur www.marseille.fr